

Terroristes présumés devant la Chambre du Conseil de Bxl



Réaction des avocats des présumés terroristes arrêtés à Bruxelles

17.12.08 - 06:56 **Ce matin, la Chambre du Conseil de Bruxelles va se pencher sur le cas de 6 terroristes présumés interpellés jeudi dernier. Ils verront si leur mandat d'arrêt est, oui ou non, confirmé.**



Les perquisitions menées en rafale jeudi à l'aube ont été précipitées par un message transmis par l'un des inculpés et interceptés par les services anti-terroristes. Cet inculpé Icham B se préparait à mener un attentat kamikaze. Il revenait de la zone pakistano-afghane, où 2 autres comparses (également prévenus dans ce dossier) ont séjourné. Ils y auraient suivi un entraînement intensif. La cible reste une inconnue. La Belgique était-elle visée? Ou bien s'agissait-il d'une cible à l'étranger? Les premiers interrogatoires n'auraient pas permis de l'identifier jusqu'à présent.

Quant aux inculpés, ils ne sont pas tous des inconnus. Parmi eux on retrouve la passionaria du jihad sur internet, Malika El Aroud, la veuve de l'un des assassins du commandant Massoud. Elle s'est toujours faufilée entre les mailles du filet judiciaire et affirme être victime d'un acharnement policier. Son arme dit-elle c'est l'écriture, rien d'autre.

Il y a aussi l'un des fils de Jean-François Bastin, à la tête d'une mouvance islamique radicale à Bruxelles. Les avocats des inculpés ont pu consulter les dossiers de leurs clients ce mardi : 31 cartons, pas moins. Certains ont décidé de plaider ce matin la remise de l'audience.

Que leur reproche-t-on exactement ? Les perquisitions menées jeudi n'ont pas permis de mettre la main sur des armes ou des explosifs. Mais les 31 cartons du dossier compilés en un an d'enquête

tendraient à prouver l'exécution imminente d'un attentat. Une vidéo-testament aurait été trouvée. Le candidat kamikaze Icham B. avait suivi en même temps que 2 autres compagnons également inculpés des entraînements dans des camps pakistano-afghans. Pour les avocats, le parquet fédéral n'est sûr de rien. C'est le flou absolu et ces mandats d'arrêts reposent disent ils sur des "conditionnels".

Ce matin, certains avocats demanderont la remise de l'audience ou, à tout le moins, plaideront la remise en liberté de leur client.

(M.S. avec Radja Sadani)

Un lien avec la France?

Le groupe qui comparaît ce matin devant la chambre du conseil avait-il des liens avec les sept islamistes présumés interpellés hier en France?

C'est ce qu'affirme l'**ESISC**, un centre d'études sur le terrorisme.

Le principal suspect aurait eu des liens en effet avec Malika El Aroud. Deux autres Français interpellés la semaine dernière dans le Sud-Est seraient eux aussi liés avec la cellule démantelée en Belgique

Ces arrestations en France ont eu lieu quelques heures avant la découverte des bâtons de dynamite dans le grand magasin « le Printemps » à Paris mais les deux affaires ne sont pas liées.

Les bâtons de dynamite n'étaient pas reliés à des systèmes de mise à feu. Une mystérieuse organisation, le Front Révolutionnaire Afghan avait indiqué l'emplacement des explosifs. Dans son message, le front exige le retrait des troupes françaises d'Afghanistan. Si non, il menace d'attentats, sans avertissement cette fois.

Mercredi dernier, un correspondant anonyme avait appelé l'Agence France Presse (AFP) en affirmant qu'une bombe allait exploser au magasin « Printemps » mais sans donner aucun détail.

Cette affaire intervient dans un contexte où la France est directement menacée en raison de sa présence militaire en Afghanistan. La ministre de l'Intérieur, Michèle Alliot-Marie a annoncé un renforcement des effectifs sécuritaires, à Paris et dans les grandes villes de province. Quand au Président Nicolas Sarkozy il a réaffirmé sa volonté de fermeté face au terrorisme. Il a aussi appelé à la vigilance de chacun face au risque d'attentats.

(Avec Maryse Jacob)